

SOCIÉTÉ

Élection de Roland Tomb à la vice-présidence du Comité international de bioéthique de l'Unesco



Le professeur Roland Tomb, nouveau vice-président du Comité international de bioéthique de l'Unesco. Photo DR

Le professeur Roland Tomb, doyen de la faculté de médecine de l'USJ, a été élu à l'unanimité vice-président du Comité international de bioéthique de l'Unesco, par les membres en provenance de 36 pays, lors de la réunion qui a eu lieu à Paris. Créé en 1993, le Comité international de bioéthique (CIB) est composé de 36 experts indépendants qui encadrent les progrès des recherches dans les sciences de la vie et leurs applications en veillant au respect des principes de dignité et de liberté de la personne humaine. Le CIB constitue la seule instance de portée mondiale de réflexion en matière de bioéthique.

La principale tâche du CIB est de favoriser la réflexion sur les enjeux éthiques et juridiques des recherches dans les sciences de la vie, leurs applications et la diffusion des principes énoncés dans les déclarations de l'Unesco en matière de bioéthique.